Régie immobilière
ANTILLE
Achats · Ventes
Location · Gérance
Assurance
Rue de Sion 4
3960 SIERRE
(027) 55 88 33

CARROSSERIE
TORSA
TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

CONFEDERE
J.A. MARTIGNY — 70 ct. — 123e année — Bi-hebdomadaire

ÉDITO *par Adolphe Ribordy*

Les faits, Monsieur Moren, les faits...

M. Pierre Moren, président du PDC et, par ailleurs, président du groupe DC au Grand Conseil, est un homme ayant le sens du concret, c'est le moins que l'on puisse dire.

Et pourtant, parfois, il tombe aussi sous le charme du discours et du verbe. On a ses faiblesses...

Ainsi, prenant prétexte d'un article du *Confédéré* qui disait que l'étoile de M. Genoud était en train de pâlir, M. Moren affirme, dans le dernier numéro de *Valais-Demain*, que M. Genoud a fait une brillante démonstration de ses capacités devant le Grand Conseil lors du débat sur la conception directrice cantonale.

Et M. Moren d'écrire: *Depuis vingt ans que je suis au Parlement, je n'ai jamais entendu un conseiller d'Etat répondre avec autant de facilité, de clarté et de compétence aux questions posées... Il est vraiment regrettable que certains journalistes continuent à s'acharner, semaine après semaine, sur un magistrat, dont les seuls défauts sont d'être compétent et d'appartenir au PDC.*

On pourrait bien sûr retourner le compliment et dire, nous aussi, que ce magistrat s'acharne sur les radicaux de ce canton par le seul fait de leur appartenance politique. Faut-il rappeler l'agent AVS de Martigny, le sous-préfet d'ici et d'ailleurs et j'en passe. Mais là n'est pas notre propos.

Contrairement à M. Moren, avec les années, certains deviennent moins sensibles au verbe et plus concernés par les faits. Alors, regardons de plus près.

Aux dernières élections au Conseil d'Etat, M. Genoud est arrivé en troisième position derrière MM. Bornet et Wyer, devançant de justesse M. Comby de 42 voix!

Premier fait.

Deux problèmes majeurs sensibilisent la politique valaisanne: le Rawyl et la lex Furgler. Ces deux dossiers sont dans les mains de deux conseillers fédéraux DC. Le Valais a une majorité DC de près de 58%. M. Geoud siège au Conseil des Etats. Malgré cela, ces deux dossiers, loin de satisfaire les aspirations valaisannes, vont totalement à l'encontre de nos intérêts. Si cela n'est pas une preuve d'impuissance, alors qu'est-ce? M. Bonvin — il faut lui reconnaître cette justice — a été plus efficace avec la Furka.

Deuxième fait.

Consultant par hasard l'annuaire fédéral qui est le catalogue nominatif de la Confédération, nous avons remarqué de bizarres absences dans des commissions fédérales. Ainsi, la Commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture, présidée par un Vaudois, M. Debétaz, ne comporte aucun Valaisan.

La Commission consultative pour le tourisme ne comporte aucun Valaisan.

Enfin, la Commission fédérale de l'énergie ne comporte aucun Valaisan.

Pourtant, ces trois secteurs sont prioritaires pour le Valais et tous trois dépendent à des titres divers des services de M. Genoud.

Le conseiller d'Etat d'Orsières fait peut-être de brillantes démonstrations à Sion. Mais à Berne, les choses se passent différemment. Il faut être là où il faut être!

Troisième fait.

Le «diumvirat» de fait que gouverne le PDC valaisan, composé de MM. Genoud et Moren, a fait l'objet récemment d'un essai de démarquage par de jeunes députés DC. Nous nous garderions bien de nous mêler de ces histoires si cela n'avait été rendu public tout comme l'ont été les dissensions entre PDC haut et bas-valaisans.

Quand on veut être leader de son parti, il ne convient pas que l'on puisse dire: *C'est sous ton règne que...*

Quatrième fait.

Nous aurions pu parler de la politique énergétique de ce canton dont, apparemment, la définition échappe à M. Genoud. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Cela étant, M. Genoud est peut-être toujours le brillant débatter au verbe haut. Malheureusement, les faits parlent contre lui et, contre cela, nous n'y pouvons rien. Nous constatons, un point c'est tout.

Et ce n'est pas le fait de gagner quelques batailles de procédures devant le Grand Conseil et de nommer quelques sous-préfets qui y changera quelque chose.

La prochaine élection de M. Genoud, la suite qui sera donnée au Rawyl et à la lex Furgler, une meilleure audience valaisanne, à Berne et d'autres aspects mineurs de la politique valaisanne, pourront peut-être nous faire changer d'avis et nous ne demanderions pas mieux d'avoir, comme M. Moren, l'admiration facile, car si l'art est difficile, la critique n'est pas toujours chose facile. Mais les faits, Monsieur Moren, les faits...

DE MIRE

En marge de l'exposition Goya

Grâce aux prestigieuses expositions de la Fondation Gianadda, le nom de Martigny est porté loin à la ronde.

Ainsi, en Suisse, les articles élogieux concernant la dernière exposition ne manquent pas, ceci dans les meilleurs journaux. La *Neue Zürcher Zeitung* ou *NZZ* y consacre près d'une demi-page.

L'étranger aussi s'intéresse à ce qui se passe à Martigny. Ainsi le *Figaro-Magazine* du 3 juillet consacre sept pages à cette prestigieuse exposition, reproduisant en couleurs les toiles maîtresses présentes à la Fondation. Une renommée fort plaisante à constater.

MARTIGNY

M. Frédéric Gay élu au Conseil municipal

Le Conseil municipal, ensuite de la démission de Mme Danièle Gorret, acceptée par le Conseil d'Etat, a proclamé élu M. Frédéric Gay, premier candidat des viennent ensuite de la liste du Parti radical-démocratique.

Le chef-lieu d'Entremont expose pendant un mois les œuvres de quatre artistes de la région ou puisant leurs inspirations dans l'Entremont. Ci-dessus, un dessin de Mario Morales illustrant l'affiche. 4

Concours vacances
LA PHOTO INSOLITE

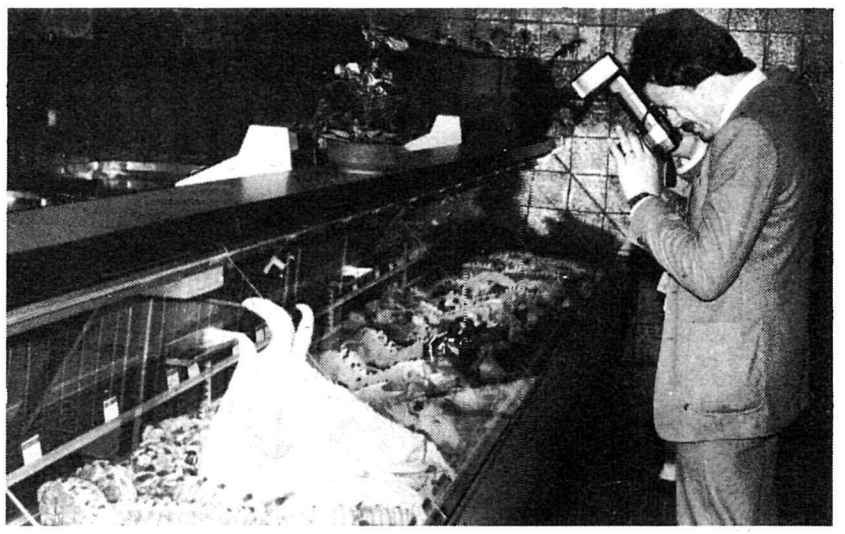

Olé! Olé! Olé!

900 000 francs pour les abricots

Le Conseil fédéral a décidé d'assurer l'écoulement des abricots valaisans par le versement de primes de compensation. Au cours de ces dernières années, le nombre des abricotiers n'a cessé de régresser en Valais. Pour autant que les conditions météorologiques continuent d'influencer de manière favorable l'évolution de la végétation, l'on s'attend pour cette année à une récolte moyenne de 5 millions de kilos. Le fait que les abricots valaisans parviennent à maturité après ceux de l'étranger, a pour conséquence que nombre de consommateurs ont, en grande partie, couvert leur besoin par des abricots importés, avant même que la production indigène ne vienne sur le marché. Ces facteurs — auxquels il convient d'ajouter encore la concurrence d'autres fruits importés à la même époque — et le danger latent d'une concentration des récoltes provoquée par les conditions météorologiques mettent en cause la possibilité d'écouler en temps utile la récolte d'abricots valaisans, sans recourir à une contribution fédérale. Toutefois, à l'avenir, cette dernière ne sera plus allouée de manière uniforme pour l'ensemble de la récolte, mais se limitera d'une part aux cas où l'écoulement se heurte à de réelles difficultés, de l'autre, à la classe de qualité II B dont la vente n'est pas assurée, ces fruits très mûrs et aux qualités intérieures excellentes se prêtent mal au transport et à la vente par le commerce de détail. Suivant les conditions météorologiques, cette classe de qualité peut néanmoins représenter jusqu'à 30% de la récolte totale, sans que les producteurs y soient pour quelque chose; c'est pourquoi il convient de la mettre en valeur dans un délai très court, avec la collaboration des entreprises de transformation industrielle.

Le Conseil fédéral a donc libéré un crédit réduit de 873 000 francs, auquel il pourra être fait appel en cas de réel besoin. L'économie d'un demi-million environ, réalisée par la Confédération, viendra influer sur le prix de vente des abricots. Mais le produit des récoltes d'abricots valaisans mûrs et succulents, dont le volume ne cesse de diminuer, trouvera certainement toujours des acquéreurs satisfaits, pense le Département fédéral de l'économie publique.

VIANDE

Quelle couverture?

Notre degré d'auto-approvisionnement en viande a quelque peu reculé l'an dernier, par rapport à 1980. La production de bœuf indigène a couvert les 83,3% de nos besoins (contre 93,7% une année auparavant). Celle de veau s'est élevée à 95,9% (97,8) et celle de porc à 97,7% (98,9). Quant à l'auto-approvisionnement en viande de mouton, il n'atteint que 43,6% contre 46,6 une année plus tôt, selon la Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande.

EN DIRECT AVEC... *Joseph Gross*

Réhabilitation

Il n'existe pas de jour où les mass media ne citent quelque méfait d'une certaine jeunesse. Toute étourderie, un comportement bizarre, une frasque occasionnelle servent immédiatement de tête d'affiche, constituent le grain de poivre d'une colonne, l'encadré d'une page. Semaine après semaine, on recense des exploits farfelus, qui devraient, la plupart du temps, rester cachés ou au moins ne pas dépasser le cadre local.

Le grand public ressent ainsi l'impression que l'adolescence actuelle ne vaut pas plus cher que les quatre cents coups qui lui sont régulièrement attribués.

L'on ignore souvent des dévouements exemplaires, des gestes généreux, des comportements chevaleresques, pour ne mettre en exergue qu'un premier prix, un record sportif, une ascension périlleuse. L'effort régulier, l'endurance journalière, le souci constant de bien faire sont ignorés par la majorité des chroniqueurs.

Je songeais à ces injustices cruelles après avoir admiré de solides cohortes de jeunes dans nos collèges cantonaux. Ils sont parvenus au terme de leurs études après des années de dur labeur, de privation de certains plaisirs, de sacrifices divers. Souvent, ils ont consacré une partie de leurs heures de sommeil pour parcourir des ouvrages touffus; ils se sont appliqués à approfondir leurs matières.

Pour toute relation de ces comportements héroïques, il paraît un modeste palmarès par ordre alphabétique dans une page quelconque d'un quotidien. Et puis c'est terminé! Aucun reporter ne s'est même demandé s'il n'existait pas parmi ces nombreux diplômés le rédacteur d'une dissertation originale, le traducteur parfait d'un thème astucieux, l'inventeur d'une solution géniale dans un problème compliqué à dessein. Ces mérites divers sont déjà oubliés, et l'on s'attarde plutôt sur quelques graffiti malencontreux.

Si, par hasard, on relevait ces faits encourageants, on s'attirerait immédiatement la remarque que ces étudiants sont triés, que les pires, les mauvais ont déjà été éliminés au cours des études. Sur cette fausse pente, on arriverait rapidement à la conclusion que les courageux, qui ont réussi à terminer leurs programmes, sont meilleurs que les manuels, qui se consacrent à un apprentissage, ou les simples ouvriers, qui, pour une raison ou une autre, n'ont pu se perfectionner.

Quelle aberration, alors qu'il existe partout des jeunes exemplaires, responsables, dynamiques! Il suffirait de les interroger pour constater que plusieurs n'ont pas la tâche facile, doivent pallier l'absence ou l'incurie de leurs parents, collaborer à la ferme, élever et éduquer dans certains cas leurs frères et sœurs, exécuter quelquefois une tâche accessoire pénible pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Tous ces héroïsmes cachés mériteraient les mêmes éloges que ceux vibrants adressés aux jeunes sportifs talentueux avec photos à l'appui dans la chronique du lundi.

Naturellement, la plupart de ces méritants n'attendent pas de publicité. Ils n'y sont d'ailleurs ni habitués, ni préparés; de plus, ce serait, peut-être, de mauvaise tactique de trop les encenser.

Notre propos ne demande pas cela. Il essaie simplement de rétablir une certaine justice, face à la démolition systématique de la jeunesse contemporaine, qui, finalement, hérite de notre génération.

A continuer en cette direction de la nouvelle à sensation, on risque de fausser l'image juvénile d'aujourd'hui, qui renferme de multiples facettes.

Heureusement, la majorité de ces dernières restent lumineuses et saines.

EN COULISSE

Gros émoi dans la Congrégation du Saint-Bernard, le vendredi 2 juillet, avec ce titre sur quatre colonnes du *NF*: **Le Grand-Saint-Bernard paie ses dettes!**

Un lecteur malicieux nous a fait parvenir ce texte avec ce sous-titre: **Les chanoines seront heureux de l'apprendre!**

Et notre lecteur de poursuivre: **Curieux que pour la Très catholique famille, la célébrité du col n'est ni l'hospice bientôt millénaire, ni les chanoines, ni les chiens mais le rendement financier du tunnel.**

Hélas, cher lecteur, l'Histoire n'est qu'un perpétuel recommencement, souvenez-vous les marchands du Temple, où faisaient-ils leurs affaires et qui les a chassés?

Mais rassurez-vous, si pour la plupart des usagers du tunnel, il s'agit avant tout de fréquenter la Foire Sainte-Ours et de rejoindre les plages italiennes, pour quelques-uns il s'agit d'aller toute l'année à Rome en pélerinage. Pour ces brebis égarées dans notre monde moderne et grâce à elles, on pardonnera beaucoup au tunnel et à ses pompes et à ses œuvres! *Arlequin*

50% des fonctionnaires sont concentrés dans trois cantons

En 1981, la Confédération occupait quelque 130 600 personnes, qui se répartissaient comme suit: PTT 41%, CFF 31%, Département militaire fédéral 16%, administration civile 12%. Comme on pouvait s'y attendre, la répartition du personnel selon le lieu d'affectation indique une nette prédominance du canton de Berne, qui regroupe un quart (25,1%) des fonctionnaires fédéraux. Suivent dans l'ordre décroissant les cantons de Zurich (16,4%), de Vaud (8,2%), du Tessin (5,7%), de Saint-Gall (5,3%), de Lucerne (4,9%), d'Argovie (4,4%), de Bâle-Ville (4,3%) et de Genève (4,2%). C'est le canton d'Appenzell Rh. Int. qui ferme la marche à bonne distance, puisque 0,03% seulement du personnel de la Confédération y travaille.

SERVICE

PROGRAMME TV

Mardi 13 juillet

15.30 Tour de France (10e étape) Saintes-Bordeaux
17.35 Point de mire
17.45 A la carte
17.50 Voltaire, ce diable d'homme (6)
18.45 TV à la carte. Cachecam
18.50 Sébastien parmi les hommes (3)
19.15 TV à la carte. Cachecam
19.30 Téléjournal
20.00 TV à la carte. Cachecam
20.05 Film à la carte (comédie)
21.35 Rencontres
22.30 Téléjournal
22.40 Les grandes nuits de Montreux

———

22.40-23.40 Gymnaestrada
Ouverture
voir TV suisse alémanique

Mercredi 14 juillet

15.15 Tour de France (11e étape) Valence d'Agen (contre la montre)
17.35 Point de mire
17.45 TV à la carte
17.50 Les Folies d'Offenbach (1)
18.45 TV à la carte. Cachecam
18.50 Sébastien parmi les hommes (4)
19.15 TV à la carte. Cachecam
19.30 Téléjournal
20.00 TV à la carte. Cachecam
20.05 Jeux sans frontières
21.35 Rencontres
22.30 Téléjournal
22.40 Images de Mémoire

Jeudi 15 juillet

15.45 Tour de France (12e étape) Fleurance-Pau
17.35 Point de mire
17.45 TV à la carte. Cachecam
17.50 Les Folies d'Offenbach (2)
18.45 TV à la carte. Cachecam
18.50 Athlétisme (Lausanne)
19.15 Tv à la carte. Cachecam
19.30 Téléjournal
20.00 TV à la carte. Cachecam

———

20.00-21.30 Gymnaestrada
soirée suisse
voir TV suisse alémanique

———

20.05 Film à la carte (drame)
21.35 Rencontres
22.30 Téléjournal
22.40 Kantor

MÉMENTO

MONTHEY

Monthéolo: ce soir à 20.30: La vengeance aux poings d'acier (16 ans).
Plaza: ce soir à 20.30: Dr Jekill et les femmes (18 ans).
Police cantonale: ☎ (025) 71 22 21.
Police municipale: ☎ (025) 70 71 11.
Ambulance: ☎ (025) 71 62 62.
Pro Senectute: av. du Simplon 8, ☎ (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14.00 à 16.00 et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SAINT-MAURICE

Zoom: jeudi à 20.30: Les zizis baladeurs (18 ans).
Exposition: Salle du Cercle loisirs, expo de peintures et sculptures, jusqu'au 24 juillet.
Police cantonale: ☎ (025) 65 12 21.
Clinique Saint-Amé: ☎ (025) 65 17 41 et 65 12 12.
Ambulance: N° 117.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SION

Arlequin: ce soir et demain à 20.30: La plage sanglante (16 ans); jeudi à 20.30: Le commando des tigres noirs (16 ans).
Capitole: ce soir et demain à 20.30: L'homme de Prague (16 ans); jeudi à 20.30: La cage aux folles n° 2 (16 ans).
Lux: ce soir et demain à 20.30: Réaction en chaîne (16 ans); jeudi à 20.30: Le coucou (14 ans); à 22.00: Le droit de tuer (18 ans).
Expositions: Galerie Grande-Fontaine: Salon d'été 82, ouvert de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.30, sauf le dimanche et le lundi. Maison de la Diète: Rodolphe Bosshard, Maurice Barraud et Emilé Lejeune, jusqu'au 25 août, tous les jours de 14.00 à 19.00.
Police municipale: ☎ (027) 22 56 56.
Ambulance: ☎ (027) 21 21 91.
Pro Senectute: 1, rue des Tonneliers 7, ☎ (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SIERRE

Bourg: ce soir et demain à 20.30: 1900 I (18 ans); jeudi à 20.30: Les aventures de Rabbi Jacob (7 ans); à 22.15: L'Amérique en folie (18 ans).
Casino: ce soir, demain et jeudi à 17.00 et 21.00: Cargo (18 ans).
Exposition: Château de Villa, André-Julien Prina (payages, portraits, nus, natures mortes) jusqu'au 22 août.
Police municipale: ☎ (027) 55 15 34.
Police cantonale: ☎ (027) 55 15 23.
Pro Senectute: rue Notre-Dame-des-Marais 15, ☎ (027) 55 26 28. Permanence: le lundi de 14.30 à 16.30 et sur rendez-vous, ☎ (027) 55 11 29.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

Savièse (maison communale): expo «Hommage aux peintres de l'Ecole de Savièse», jusqu'au 4 octobre, tous les jours de 14.00 à 19.30, sauf le lundi.
Liddes (ancienne étable de la Cure): expo de la Jeune Céramique romande, jusqu'au 29 août.
Saint-Léonard (Galerie de la Lienne): expo de dix artistes sierrois, jusqu'au 13 août.
Lens (Foyer Christ-Roi): expo de Gilbert Gailland (fleurs en cadre) et Claude Vouilloz (photographies), jusqu'au 19 septembre.
Vercorin (Galerie Fontany): expo d'André-Paul Zeller, jusqu'à la fin août.
Champéry: Galerie de l'Ecurie, expo Hélène Grelly-Sené, jusqu'au 18 juillet.
Les Marécottes: Hôtel Aux Mille-Etoiles, expo de photographies de Didier Bruchez, jusqu'à la fin août.
Sembrancher: Maison de la Cure. quatre artistes exposent, tous les jours de 15 à 18 heures, sauf le lundi, jusqu'au 15 août.

MARTIGNY

Pharmacie de service: ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 111.
Hôpital: heures des visites chambres communes tous les jours de 13.30 à 15.00 et de 19.00 à 20.00; privées de 13.30 à 20.00.
Service médico-social subrégional: ☎ (026) 2 11 41, rue de l'Hôtel-de-Ville 18. Permanence au centre du lundi au vendredi de 14.00 à 15.00, ☎ 2 11 41. Infirmières: Mme Gorret, ☎ 2 46 18, heures des repas, et Mme Rouiller, ☎ 2 57 31, heures des repas.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés: ☎ 111.
Ambulance officielle: ☎ 2 24 13 et 2 15 52.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux: Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 43 54 - 2 43 53.
Pompes funèbres: Ed. Bochatay, ☎ 2 22 95; Gilbert Pagliotti, ☎ 2 25 02; Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, ☎ 2 24 13 - 2 15 52.
ACS, dépannage pannes et accidents: jour et nuit, ☎ 8 22 22.
Service dépannage: R. Granges & Cie, carrosserie du Simplon, ☎ 2 26 55 - 2 34 63.
Centre de planning familial: av. de la Gare 38, ☎ 2 66 80.
Consultation conjugale: av. de la Gare 38, prendre rendez-vous au ☎ (027) 22 92 44.
Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, ch. de la Prairie 3, Martigny, ☎ 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18.00.
A.A.: réunion le vendredi à 20.30, local Notre-Dame-des-Champs n° 2, ☎ 2 11 55 - 5 44 61 - 8 42 70.
Groupes alcooliques anonymes Octodure: Bâtiment de la Grenette, réunion tous les mercredis à 20.30, SOS ☎ 2 49 83 - 5 46 84.
Bibliothèque municipale: mardi de 15.00 à 17.00, mercredi de 15.00 à 17.00 et de 19.30 à 20.30, vendredi de 15.00 à 18.30, samedi de 15.00 à 17.00.
Centre femmes Martigny: Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque, ☎ 2 51 42.
Pro Senectute: rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 25 53. Permanence: mardi de 09.00 à 11.00 et sur rendez-vous.

Les décès en Valais

Mme Philomène Micheloud, 72 ans, à Sion
M. Florentin Métrailler, 93 ans, aux Agettes
M. Augustin Vouilloz, 86 ans, à Martigny-Bourg
M. Armand de Cocatrix, 74 ans, à Sion
Mlle Marguerite Gay-Balmaz, 60 ans, à Vernayaz
Mme Bernadette Federneder-Métral, 80 ans, à Martigny
Mme Elisabeth Fournier-Lathion, 91 ans, à Basse-Nendaz
M. Julien Delaloye, 76 ans, à Ardon
Mme Marguerite Bachmann, 68 ans, à Sierre
Mme Hélène Dumoulin-Reynard, 79 ans, à Savièse
Mme Fernanda Casal, 78 ans, à Sion
Mme Rose Mavillaz, 84 ans, à Vex
Mme Amélie Chiarelli, 83 ans, à Saxon
M. Jean Aymon, 57 ans, à Sierre
M. François Marin-Devanthéry, 73 ans, à Réchy
M. Philippe Mermoud, 31 ans, à Saxon
Roger Marenda, 4 ans, à Champvent
M. Alexis Jacquérioz, 76 ans, à Martigny-Croix
M. René Bonvin, 76 ans, à Lens
M. Daniel Bandelier, 32 ans, à Conthey

VALAIS EN RELIEF

Cours de perfectionnement et de préparation à la maîtrise pour menuisiers et ébénistes

L'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers, d'entente avec le Service cantonal de la Formation professionnelle et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire de l'industrie du bois, organise durant l'hiver 1982/83 un cours de perfectionnement et deux cours de préparation à la maîtrise pour menuisiers et ébénistes.

Ces cours se donneront, comme jusqu'ici à l'Ecole professionnelle de Martigny, le samedi toute la journée, à partir du 11 septembre 1982.

La journée de clôture aura lieu le 12 mars 1983.

Le cours de perfectionnement est ouvert à tous les patrons et travailleurs en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de menuisier et d'ébéniste.

Par contre, seuls les candidats qui ont déjà suivi des cours de perfectionnement à Martigny ou des cours analogues dans d'autres cantons pourront fréquenter les cours de préparation à la maîtrise.

Les personnes qui s'intéressent à l'un ou l'autre de ces cours sont priées de s'inscrire au secrétariat de l'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers, Bureau des Métiers, case postale 184, 1951 Sion, ☎ (027) 22 58 85 qui leur donnera toutes informations opportunes.

Dernier délai pour les inscriptions: 23 juillet 1982.

RÉCOLTES

Premières estimations

Le bulletin de santé des récoltes valaisannes a le sourire de l'optimisme et si le beau temps se maintient tous les espoirs sont permis.

Les fraises ont dépassé le cap des 700 tonnes (593 l'an dernier), les framboises arrivent sur le marché et sont prometteuses. La production des abricots se prépare et l'on compte sur 4,5 à 5 millions de kilos. Les poires et les pommes précoces sont là. La carotte a également fait son apparition sur le marché et l'on espère un prix qui ne soit pas déficitaire.

Actuellement, le Valais est le grand producteur de choux-fleurs. Quant à la tomate, elle a bien commencé et le flot va arriver. Le marché est complété par les salades, les concombres et les choux blancs.

Une armure pour un épi

Alors qu'on approche rapidement du temps des moissons, les épis de blé prennent forme... bien à l'abri. A l'Union des meuniers suisses, on fait remarquer que les grains de céréales figurent parmi les denrées alimentaires que la nature protège le mieux contre les atteintes de l'environnement. Sur l'épi, ces grains sont enveloppés d'un tégument (enveloppe de la graine) extrêmement résistant; ils sont entourés de façon étanche par une solide pellicule.

ALTSTADT ASSURANCES
ALPHONSE NAOUX
Agent général
18, rue de la Dent-Blanche
1950 SION · ☎ (027) 22 66 67
Bureaux services
BRIGUE · MONTHEY

A VENDRE
HONDA Accord
30 000 km
OPEL Caravane Record 1700
Véhicules expertisés
Lucien Torrent
Grône
☎ (027) 58 11 22

Histoire d'en savoir plus sur les annonces.
assa
Assa Annonces-Suisses SA
1950 SION
Place du Midi
☎ (027) 22 30 43

Haute-Nendaz/VS
au cœur des 4 vallées
Ski d'été et d'hiver - A vendre
magnifique chalet neuf
comprenant: living avec cheminée, terrasse, cuisine agencée, réduit, WC séparé, salle de bains, 3 ch. à coucher. Exécution soignée. Terrain 500 m². Accès facile.
Prix: Fr. 225 000.—
hypothèque à disposition.
Renseignements et documentations
☎ (027) 88 27 10.

MARTIGNY-SPORTS

Les entraînements reprennent ce mardi soir

Les vacances sont terminées pour les joueurs du Martigny-Sports qui, ce mardi, rechaussent leurs souliers à crampons pour une première séance d'entraînement sous la direction commune d'Yvan Zuchuat et du Roumain Radu Nunweiler, dont le contrat, rappelons-le, a été renouvelé pour une année. Cette saison, le programme de préparation du Martigny-Sports prévoit plusieurs rencontres amicales face au FC Leytron (samedi 17 juillet dès 20 heures) dans le cadre de l'inauguration du complexe sportif d'Isérables, au FC Monthey le 1er août (Tournoi populaire du Chablais) et au FC Hérémence le 4 août. Avant d'affronter le FC Lutry le 7 août pour le compte du premier tour principal de la Coupe suisse, la formation octodurienne participera aux tournois de Rarogne (24 et 25 juillet) où dix équipes dont cinq de 1re ligue seront présentes, et d'Unistar/Bex les 29 et 31 juillet. Le 22 août enfin, ce sera la reprise tant attendue du championnat.

Un contingent de plus de 20 joueurs

Le contingent du club a subi passablement de modifications depuis la saison passée en raison de l'introduction de plusieurs jeunes éléments du cru, ayant pour noms Patrick Jordan (64), Pierre-Laurent Dély (64), Stéphane Darioly (63), Christian Yergen (63) et Pierre-Alain Lugon-Moulin (63). En ce qui concerne les arrivées, mentionnons celles de Thierry Giroud et de Nicolas Fiora, de retour respectivement de Vevey et de Leytron. Quant à Reynald et Didier Moret, ils ont exprimé le vœu d'aller sous d'autres cieux, le premier nommé à Monthey et le second à Bagnes.

— Fidèle à une ligne de conduite respectée depuis cinq ans, les dirigeants ont pris la décision d'introduire en première équipe plusieurs jeunes issus du mouvement juniors du club, **explique le président du MS, M. Arsène Crettaz, qui ajoute:** *Si ces derniers croient en leurs chances, il n'y aura aucune raison de ne pas les aligner au détriment d'un élément d'expérience.*

Aux supporters du MS, je tiens à dire que le comité est en passe de réaliser une excellente opération en vue de la prochaine saison, **a conclu M. Crettaz que nous avons rencontré à son bureau de la rue du Grand-«Vergères»!**

Ovronnaz: Programme des manifestations Eté 1982

Du 7 juillet au 25 août: tous les mercredis, randonnées pédestres accompagnées, dont: une sortie-raclette, une sortie-grillade et deux sorties botaniques.
Du 8 juillet au 26 août: tous les jeudis après-midi «Animation-Jeunesse»: volley-ball, ping-pong, pétanque, parcours Vita, cross de Morthey, dessin.
Samedi 17 juillet: soirée franco-belge à 20 heures devant l'Hôtel du Grand-Muveran. Verrée de bienvenue offerte par la Société de développement.
Du jeudi 22 au dimanche 25 juillet: traditionnel tournoi de tennis des hôtes sur les courts du Restaurant La Promenade.
Jeudi 29 juillet: concours de dégustation de vins patronné par l'OPAV, dès 19 h. 30 au Vieux-Valais.
Vendredi 30 juillet: Concert de l'Union Instrumentale de Leytron, à 20 heures, devant la Pension d'Ovronnaz.
Dimanche 1er août: fête nationale, cortège aux lampions, discours, hymne national, feux d'artifice. Bal champêtre au Botza.
Jeudi 5 août: concours de dégustation de vins patronné par l'OPAV, dès 19 h. 30 au carnotzet du Restaurant La Promenade.
Samedi 7 août: concert de la fanfare La Persévérance de Leytron, dès 20 h. 15 au Botza. Bal champêtre.
Dimanche 15 août: Loto en faveur de la chapelle d'Ovronnaz, dès 16 h. 30 à la Pension d'Ovronnaz.
Dimanche 5 septembre: 7e course pédestre Ovronnaz-Rambert CIME A, départ: 9 heures devant le Vieux-Valais.

MONTREUX JAZZ FESTIVAL 1982

LE PROGRAMME DES JOURS PROCHAINS

Mardi 13: Bow Wow - Climax Blues Band - Ideal - Mink de Ville

Mercredi 14: The Lounge Lizards avec John Lurie - Ping Pong Novo Combo avec Stephen Dees, Pete Hewlett, Carlos Rio et Michael Shrieve

Jeudi 15: Programme surprise

Vendredi 16: Crossfire - Swiss Jazz Quintet - Rickie Lee Jones

Samedi 17: John Hammond - J.B. Hutto & the New Hawks - Luther Johnson Jr - Sugar Blue - Koko Taylor - Stevie Ray Vaughan + Double Trouble

Dimanche 18: An Evening avec Jackson Browne, Craig Doerge, Bob Glaub, Doug Haywood, Danny Kortchmar, Russ Kunkel et Richard Vito

Lundi 19: Clark College + Dizzy Gillespie - Ellenville Jazz Ensemble - Espoo Big Band - Krokidiloes Boston

Mardi 20: Eastman Jazz Ensemble + Allen Vizzutti - Miami University Big Band - NTSU I O'Clock Jazz Lab Band - Nobuo Hara & his Sharps et Flats

Mercredi 21: Mose Allison - Billy Cobham - Lou Donaldson - Slim Gaillard - Lionel Hampton - Wynton Marsalis Quartet - Jay McShann et the Kansas City Stompers - Anita O'Day

DERNIÈRE MINUTE

Première surprise, nous accueillerons, **le 14 juillet**, en complément du programme prévu, le **Terumasa Hino Quintet**, composé de Terumasa Hino à la trompette, Lou Wolpe (g), Tom Barney (b), Richie Morales (dr), Manolo Badrena (perc), ex Weather-Report, et Kenny Kirkland (p). Terumasa Hino, l'un des grands trompettistes actuels, a joué avec Hiroshi Watanabe et les Stardusters, Takao Kusagaya et les Crescendo Six, Chick Corea et Airto.

Deuxième surprise, les amateurs pourront entendre **Billy Cobham** dès le 21, où il se produira lors du «Salute to Lionel Hampton», aux côtés de **Slim Gaillard, Mose Allison, Wynton Marsalis, Jay McShann, Lou Donaldson et Anita O'Day**, autre grande dont le hit «And her Tears flowed like wine» se vendit à plus d'un million d'exemplaires, et dont la personnalité et le talent ont marqué et marqueront plus d'une génération de chanteuses.

LES GROUPES SUISSES AU FESTIVAL DE MONTREUX

En extérieur:

Vous trouverez ci-joint le programme des concerts en extérieur; se produiront 24 groupes suisses représentant toutes les tendances de la musique aujourd'hui, et 12 Big Bands, venant pour la plupart des USA.

Nous rappelons qu'en cas de mauvais temps, ces artistes se produiront sous le chapiteau.

Mardi 13: Cuesta College Jazz Band + Vocal - Jazz Choir (USA) - Code (CH)

Mercredi 14: Henry Freis & the City-leaders (CH) - Wondergirls (CH)

Jeudi 15: Faust (CH)

Vendredi 16: Clovis High School Jazz Ensemble (USA) - Chrystal Ship (CH)

Samedi 17: Breeze (CH) - Slapstick (CH)

Dimanche 18: Northview High School Band (USA) - Saxology (USA) - Jazz Abroad (USA)

Lundi 19: Northern Indiana Jazz Ensemble (USA) - New Jazztett (CH)

Mardi 20: Armand Gordon et son Jazz-Clan (CH) - Notas (CH)

Mercredi 21: Fusion (CH) - Jigsaw (CH)

Jeudi 22: Triologie (CH) - Bi-Band (CH)

Vendredi 23: Miami University Big Band (USA) - Thomy Moeckel's Centrifuge (CH)

Samedi 24: Speira N'Mbassa (CH) - Volks Jazz Ensemble (CH) - L'ove (ballet) (CH)

ACTION
Fûts en plastique pour distillation 120 litres
3 pièces Fr. 50.—
RHÔNE-COLOR SA
Sion
☎ (027) 22 33 23

A VENDRE
JEEP WILLYS
4 vitesses
carrosserie et moteur neuf
Reprise
Lucien Torrent
Grône
☎ (027) 58 11 22

MARTIGNY

Animation estivale au Centre du Manoir

Jusqu'à samedi, la station de Salvan/Les Marécottes est l'hôte du Centre commercial du Manoir. Cette présence s'inscrit dans le cadre d'une animation spéciale qui permettra cet été à plusieurs stations environnantes de présenter leurs prestations aux touristes de passage à Martigny. Salvan/Les Marécottes a répondu à l'invitation et se présente donc tout au long de cette semaine sous la forme d'un stand où sont distribués de nombreux prospectus consacrés à la région. A côté du stand, une unité du télécabine de la Creusaz est également exposée à la curiosité des visiteurs, plusieurs milliers en fin de semaine, nous a confié M. Jean-Marc Roduit, manager.

MARIE-HÉLÈNE REY

La semaine passée, le Centre du Manoir accueillait Marie-Hélène Rey (notre photo), de Montana. Autodidacte, Mme Rey s'est spécialisée depuis quatre ans dans la peinture sur bois, la gravure sur verre et la pyrogravure. «Les motifs réalisés traduisent parfaitement ce que ressent mon imagination», nous a-t-elle révélé, avant de nous montrer, non sans une certaine fierté, le fruit de ses longues heures de travail en solitaire dans son petit atelier de Montana. Comme beaucoup de visiteurs, nous avons été surpris par la sensibilité du coup de pinceau de Mme Rey qui a dit sa satisfaction d'avoir participé à cette semaine d'animation au Centre du Manoir.

VAL FERRET
Fêtes d'été 1982

Vendredi 30 juillet
- — Soirée chantante;
- — Production du chœur mixte de l'Echo de l'Aminona et du Chœur Saint-Nicolas d'Orsières;
- — Concert dans la station et dès 20 h. 30 production sous cantine;
- — Entrée libre.

Samedi 31 juillet
- — Loto sous cantine chauffée dès 20 h. 30.

Dimanche 1er août
- — Fête nationale;
- — Discours de circonstance prononcé par M. le conseiller national Pascal Couchepin;
- — Cortège aux flambeaux et soirée animée par la fanfare l'Echo d'Orny d'Orsières.

A L'AFFICHE

Cinéma Etoile - tous les soirs à 20.00 et 22.00: *20e Festival d'été du cinéma (voir programme spécial).*

Cinéma Corso - Ce soir à 20.30: *Les faucons de la nuit.* De l'action, du suspense avec Sylvester Stallone (16 ans); mercredi et jeudi à 20.30: *La terreur des Zombies.* Un film vraiment... mais vraiment pour spectateurs aux nerfs solides! (18 ans).

Fondation Pierre-Gianadda: Musée archéologique - Musée de l'Automobile. Exposition *Goya dans les collections suisses*, jusqu'au 29 août. Invitée de l'été à la Galerie du Foyer: *Sylvia Steiger.* (Ouvert tous les jours de 10.00 à 12.00 et de 13.30 à 18.00).

Manoir: Huit sculpteurs romands exposent (Angeloz, Duarte, de Montaigu, Perrin, Rouiller, Schaller, Torres et Zuber), jusqu'au 5 septembre, tous les jours de 14.00 à 18.00.

Galerie Latour (place de Rome): C.K. Lassiter (peintures et dessins récents), jusqu'au 6 août, du lundi au vendredi de 13.30 à 18.30, samedi de 09.00 à 12.00.

Plan-Cerisier: mazot-musée, ouvert samedi de 17.00 à 19.00 et dimanche de 10.00 à 12.00.

Garderie d'enfants «Le Nid»

La Garderie d'enfants «Le Nid» ferme ses portes durant la période du samedi 10 juillet au lundi 2 août 1982.

L'Administration communale

Aînés de Martigny et Entremont

Le bureau de Pro Senectute de Martigny (18, rue de l'Hôtel-de-Ville) sera fermé pour cause de vacances du **12 au 26 juillet.** En cas d'urgence, téléphonez à Sion au (027) 22 07 41.

Pro Senectute

BIENTÔT LE TÉLÉRÉSEAU A LEYTRON

Dans une lettre datée du 30 juin 1982, les habitants de la commune de Leytron, de la station d'Ovronnaz et des Mayens-de-Chamoson, ont été informés de l'intention de l'autorité locale de doter l'ensemble du territoire d'un réseau de distribution de programmes de télévision et radio par câble. Si le projet est accepté — la population a jusqu'au 15 juillet pour donner son accord de principe — le téléréseau permettra de capter dans un premier temps, en plus des trois chaînes nationales actuelles, trois programmes français, deux programmes allemands et un programme autrichien. Dans une deuxième phase, il sera possible d'augmenter la réception jusqu'à vingt-huit programmes (y compris les émissions par satellite). En ce qui concerne les programmes de radio, au lieu des six canaux reçus aujourd'hui par la télédiffusion, le téléréseau permettra de capter quatorze programmes, dont sept en stéréophonie.

Dans l'année qui suivra la décision communale, les villages suivants seront équipés du téléréseau: Leytron-Plan, Produit, Montagnon, Les Places et Dugny. A Ovronnaz et aux Mayens-de-Chamoson, les travaux pourront débuter dès l'achèvement de la première étape.

Haute-Nendaz/VS
au cœur des 4 vallées
URGENT, A VENDRE
appartement 3 p. 1/2 en attique meublé
comprenant: hall d'entrée, living, coin à manger, 2 chambres à coucher, salle de bains. WC séparé. terrasse panoramique.
Valeur: Fr. 238 000.—
Cédé à Fr. 178 000.—.
hypothèque à disposition
Fr. 120 000.—.
Renseignements et documentations
☎ **(027) 88 27 10.**

JEUDI 15 ET VENDREDI 16

Concerts de la Coccinelle de Miège et du Val Big Band

Jeudi dès 20 h. 30, le kiosque à musique de la place Centrale accueillera la Coccinelle de Miège, ensemble de dix-sept musiciens, dans le cadre des soirées estivales de la Société de développement.

Vendredi soir, les amateurs de jazz classique ne manqueront pas le concert donné dès 20 h. 30 sur la place du Bourg par le Val Big Band.

COURRIER DU LECTEUR

La huitième merveille du monde

Récemment, la presse valaisanne a écrit, à l'occasion de la présentation du stade de football d'Isérables, qu'il était la huitième merveille du monde. Or, ceci n'est pas tout à fait exact, à un chiffre près.

Les Martignerains veulent bien admettre que ce stade audacieux soit la neuvième merveille du monde mais, pour eux, il ne fait aucun doute que la huitième merveille du monde, c'est la nouvelle patinoire artificielle couverte de leur ville! **Un chauvin**

FANTASME

Baisers d'arolle
et de mélèze
pubères
parole
j'ai surpris
l'autre nuit
agenouillé
sous un
blockhaus subventionné
ce couple
émerveillé et fier
que les gens trop à l'aise
pressés d'y être
ou trop loin des fenêtres
n'apercevront jamais.

Jean-Bernard Pitteloud

Croissance d'ASSA en 1981 dans un marché des annonces stagnant

Les actionnaires d'Assa Annonces Suisses SA, réunis récemment en assemblée générale, ont pris connaissance avec satisfaction des résultats de l'année 1981 qui ont permis le versement d'un dividende de 10% contre 8% l'année précédente sur le capital-actions augmenté durant l'année 1981 à Fr. 3 750 000.—.

Dans le cadre d'une économie publicitaire à caractéristique stagnante (+ 0,3%) et devant faire face à une baisse importante des offres d'emplois, Assa a réussi dans l'exercice 1981 à augmenter son chiffre d'affaires de 128 à 142 millions, ce qui représente un potentiel de développement réel de l'ordre de 6%. Mentionnons qu'il s'agit, dans la branche, de la progression de part de marché enregistrée la plus importante.

Des nouvelles agences ont été ouvertes à Frick, Hochdorf, Montreux et Soleure, ce qui porte le nombre des succursales et agences d'Assa en Suisse à 30, le nombre des collaborateurs était quant à lui de 342 au 31 décembre 1981.

Entre autres tâches nouvelles assumées par Assa durant l'année écoulée, on peut relever la mise en œuvre d'une collaboration entre trois journaux tessinois quotidiens *Gazzetta Ticinese, popolo e Liberta* et *Libera Stampa* sous le nom de Ticino Combi ainsi que la participation, à la conception et au lancement, d'un Auto-Club romand, organe central de l'Automobile-Club suisse romand, se substituant aux nombreux bulletins édités auparavant par les sections cantonales.

Madame, Monsieur,
Si vous avez du plaisir à communiquer vos connaissances, à retrouver chaque semaine des gens sympathiques, à animer un groupe et que vous souhaitez enseigner à **MARTIGNY** dès cet automne

la poterie ou
la photo ou
le cinéma ou
l'accordéon ou
la flûte douce

faites-nous un téléphone au **(026) 2 72 71.** Nous accueillerons votre appel avec plaisir.

école-club migros

SION

La Loterie Romande a fait halte à Savièse

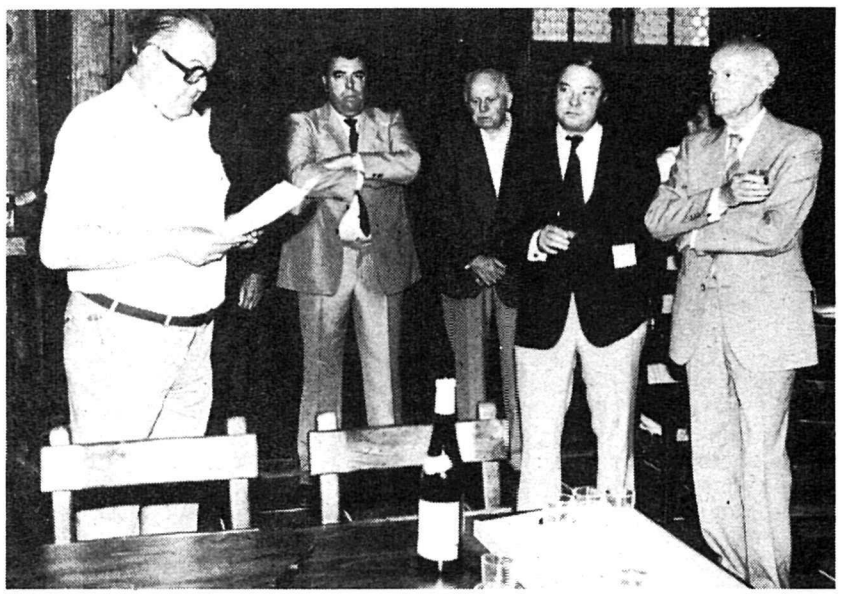

Le centre scolaire de Moréchon, à Savièse, a servi de cadre samedi au tirage de la 508e tranche de la Loterie Romande sous la direction de Me Pierre-Albert Luyet. Les opérations de tirage des lots de 10, 20, 30, 200, 500 et 100 000 francs, suivies par un nombreux public, ont été agrémentées de productions des Tambours de Savièse et de l'Ensemble de l'Académie du Festival Tibor Varga.

Auparavant, les responsables de la Loterie Romande, M. Alain Barraud, président et directeur en tête, accompagnés de MM. Marc Constantin, sous-préfet du district de Sion et représentant du Gouvernement, Georges Héritier, président de Savièse, et de plusieurs conseillers communaux et députés de l'endroit, ont partagé l'apéritif au carnotzet municipal. Au cours du banquet qui a suivi au Restaurant de l'Union, M. Barraud a prononcé une allocution de circonstance, insistant sur les nombreuses aides financières accordées par la Loterie Romande aux institutions d'utilité publique.

Notre photo: M. Georges Héritier, président de Savièse, s'adressant aux représentants de la Loterie Romande pendant l'apéritif.

JEUDI 15 JUILLET
A L'ÉGLISE DE MONTANA

Les Pastoureaux, Petits Chanteurs de Waterloo

Ces 45 garçons dont les plus jeunes ont 8 ans sont accompagnés par une quinzaine d'adultes et de jeunes. Depuis sept années, ils vivent l'expérience enrichissante d'une progression harmonieuse.

Après de «sages» débuts dans leur région, les Pastoureaux se sont peu à peu tournés vers un public plus large; ils donnent par année une dizaine de concerts en Belgique et à l'étranger, et tous les deux ans partent en tournée durant les grandes vacances.

Ils chantent les grands maîtres classiques (Haendel, Mozart, Buxtehude...) et les auteurs contemporains (Britten, Corboz, Gershwin...) dans un programme de musique sacrée et profane.

Ils ont enregistré un premier 33 tours en 1979, un deuxième en 1981 avec l'Orchestre de Chambre d'Auderghem-Bruxelles.

Ils ont été lauréats du Festival international de Jodoigne en 1981.

Les Pastoureaux sont dirigés par Bernard Pagnier, ils seront à Montana, invités par l'Office du tourisme de Crans-Montana, le 15 juillet pour un concert en l'église de Montana à 20 h. 30. Places à Fr. 10.— et 8.—. Renseignements aux offices du tourisme.

Nouvelle affiche pour la saison d'hiver

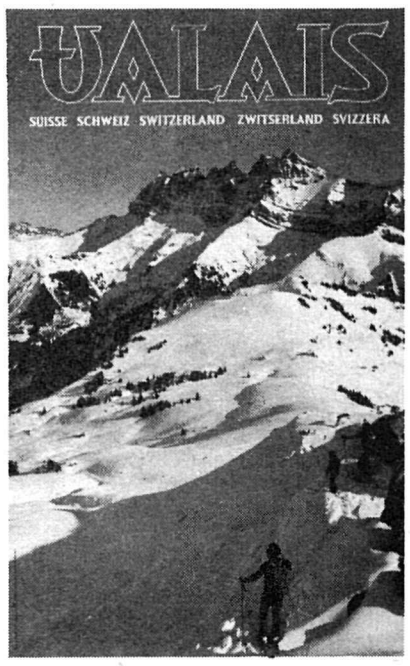

L'Union valaisanne du tourisme vient d'éditer une nouvelle affiche (64 × 102 cm) pour la prochaine saison d'hiver. Une affichette (48 × 48 cm) réalisée avec le même sujet, avec un cadrage approprié, sortira de presse dans les prochaines semaines. Ces supports publicitaires étant destinés à des usages différents, l'on obtiendra ainsi un cumulatif et, par conséquent, un impact plus grand auprès du public.

Lycées-Collèges cantonaux des Creusets et de la Planta

Du 15 juillet au 15 août 1982, les deux collèges seront fermés. Les demandes de renseignements doivent être adressées par écrit.

Plan de scolarité:

Début des cours: jeudi 2 septembre 82
Fin de l'année scolaire: mercredi 22 juin 1983

Congés:

Congé hebdomadaire: après-midi du mercredi et du samedi
Toussaint: du samedi 23 octobre à midi au lundi 1er novembre inclus
Immaculée Conception: le mercredi 8 décembre
Noël: du jeudi 23 décembre au soir au dimanche 9 janvier inclus
Carnaval: du samedi 12 février à midi au dimanche 20 février inclus
Saint-Joseph: le samedi 19 mars
Pâques: du samedi 26 mars à midi au dimanche 10 avril inclus
Ascension: le jeudi 12 mai
Pentecôte: du vendredi 20 mai au soir au lundi 23 mai inclus
Fête-Dieu: le jeudi 2 juin.

†

Madame veuve Robert MARTINET, ses enfants et petits-enfants, à Sion, Saint-Maurice, Leytron et Aigle;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph MARTINET

leur cher oncle, filleul et cousin, survenu le 11 juillet 1982 à l'Hôpital de Martigny, dans sa 75e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement aura lieu à Leytron le mercredi 14 juillet à 10 h. 30.

Le corps repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg où la famille sera présente aujourd'hui mardi 13 juillet de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

A LAUSANNE, PLACE ST-FRANÇOIS ET AU PETIT-CHÊNE

Georges Laurent est un des meilleurs photographes d'animaux que nous ayons en Suisse. Voilà près de vingt ans qu'il y consacre tous ses loisirs avec une patience sans égale. Car, pour saisir au téléobjectif l'image de certains animaux sauvages, il faut passer beaucoup de jours et de nuits à l'affût.

A l'occasion de son actuelle exposition à Lausanne, dans les vitrines de la Société de Banque Suisse sur la place Saint-François et au Petit-Chêne, j'ai été le voir chez lui, rue du Bourg à Martigny, où il entasse ses archives et les livres qu'il a publiés.

— Point n'est besoin d'aller en Afrique, me déclare-t-il, **faire des safaris pour photographier des animaux rares. Sans sortir des vallées des Dranses, j'ai réuni une documentation intéressante sur la faune des montagnes et sur la vie des chevreuils et des cerfs.**

PAR MARGUETTE BOUVIER

Aussi, les éditions Payot ont-elles choisi Georges Laurent pour le numéro deux de leur Collection « Les Atlas visuels », intitulé « Les cerfs et les chevreuils ». Ce petit volume est le sujet de notre entretien. Illustré de 84 photographies en noir et en couleurs, il permet au naturaliste amateur de s'informer sur les mœurs de ces espèces sauvages, tout au long de l'année.

L'extraordinaire valeur documentaire de ces photos offre l'occasion de passer les quatre saisons en compagnie des rois de la forêt, ce gibier convoité qui a inspiré les antiques et solennelles coutumes de la vénerie.

Avec son air grave, le regard de Georges Laurent semble toujours s'attarder sur une vision de ses animaux préférés, même quand, devant vous, il vous fixe à travers ses lunettes... on a l'impression qu'au-delà du présent, il est parti pour son rêve. Il aime la vie des cîmes, en solitaire, à la recherche de minutes uniques et pour lui cette partie de son existence est plus vraie que la vie de tous les jours.

LES CERFS ET LES CHEVREUILS

Les cerfs ont failli disparaître de beaucoup de régions d'Europe. En Suisse notamment, aucun cerf n'était plus signalé vers les années 1850. L'espèce réapparaît dans le canton des Grisons, venant de Vorarlberg, en Autriche. Ce fut un événement décisif dans la création du Parc national suisse.

Ailleurs on a procédé à des repeuplements. Dans le canton du Valais, on lâchait dans le val Ferret, en 1926, trois femelles et deux mâles, importés des Carpathes.

Actuellement, on estime à 10 000 le nombre des cerfs en Suisse. En France, on en trouve dans les réserves du Bas-Rhin et du Loir-et-Cher; en Belgique dans les Ardennes.

La durée moyenne de la vie d'un cerf est de seize ans. Il n'apprécie pas beauoup la chaleur et marque une prédilection pour les forêts de montagne. A la belle saison, il reste volontiers couché toute la journée au plus profond des sous-bois et choisit pour ses longues siestes les revers marquant un fort degré d'humidité.

En fait, il ne se manifeste que durant quelques heures, à l'aube et au crépuscule, lorsqu'il recherche sa nourriture, qui consiste principalement en herbe et en feuilles.

— Ce sont les moments que vous choisissez pour les photographier?

— Oui, c'est au prix d'attentes déçues, de maîtrise de soi et d'efforts que l'on peut enfin saisir l'instant où l'animal passe dans le décor qui convient avec l'éclairage qu'il faut, pour un document valable.

— Et les femelles?

— Elles vivent groupées avec les jeunes. La biche forme avec son petit de l'année précédente et son faon, une communauté caractéristique. L'aîné se nomme **daguet** en raison de deux bois semblables à de courtes épées qui lui poussent sur le front.

Contrairement au chevreuil, le cerf forme une harde pendant le rut. Il change complètement de caractère durant cette période. Dès la mi-septembre, il devient fanfaron, bruyant et belliqueux. Dans l'air vif du petit matin, il brame. Par ce cri, le mâle à la recherche des femelles, cherche à se constituer un harem qu'il devra défendre contre les autres mâles essayant de le lui ravir. Les batailles sont alors fréquentes.

Au terme de la période du rut, les mâles épuisés quittent leurs hardes pour se retirer tout seul au cœur de la forêt.

Ce n'est qu'au début de l'hiver qu'ils reprennent la vie de famille. En chefs et en protecteurs, ils conduisent les jeunes et les biches vers des territoires où ils pourront découvrir, malgré la neige, une pitance qui leur permettra de survivre.

Alors que le cerf peut atteindre jusqu'à 350 kilos, le chevreuil adulte pèse entre 15 et 30 kilos. Il ne forme pas de harde, il est monogame et se contente d'une seule chevrette.

C'est à l'artiste Marie-Antoinette Gorret, graveur, peintre et graphiste, que nous devons le titre de cet article.

Femelle de chamois en février, à 2500 m d'altitude, suivie de son cabri.

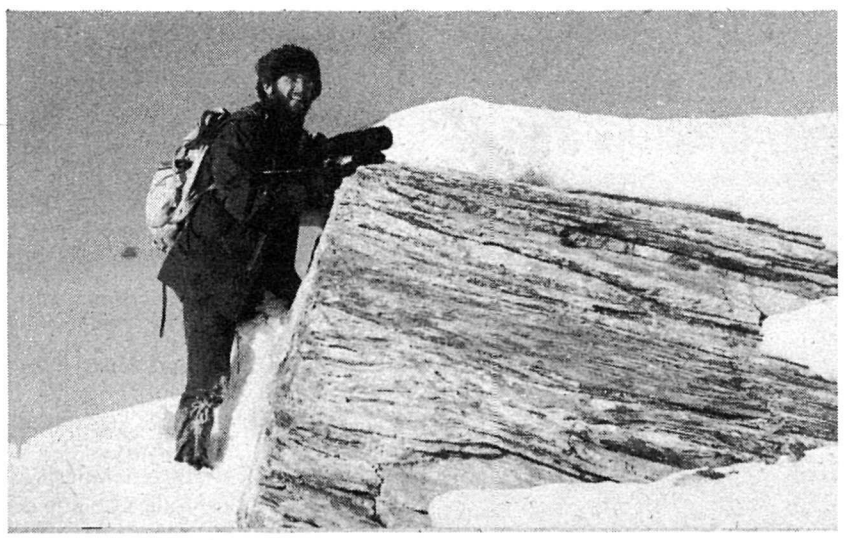

A l'affût.

La santé du troupeau

Quelles maladies menacent le troupeau bovin helvétique? Alors qu'on avait enregistré un seul cas de fièvre aphteuse en 1980, le troupeau suisse en a été totalement exempt l'an dernier, selon la Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail et boucherie et en viande. Néanmoins, 1,6 million de bêtes ont été vaccinées préventivement. La maladie IBR/IPV a été décelée dans 161 étables ou pâturages. Elle est en régression par rapport à l'année précédente (456 cas), une régression que l'on estime passagère seulement. Et la rage? Cinq chevaux, 35 moutons et 83 bovidés ont été atteints. Dans l'ensemble, en ce qui concerne la lutte contre les épizooties, la situation est jugée favorable puisque, outre la fièvre aphteuse, on ne déplore aucune disparition de peste porcine, de peste aviaire ou de maladie vésiculeuse du porc.

POUR VOS ANNONCES
assa
martigny
RUE DU GRAND-VERGER 11
☎ (026) 2 56 27 ou 2 65 76
SION ☎ (027) 22 30 43
PLACE DU MIDI 27

EXPOSITIONS

Art et Artisanat d'Entremont

SEMBRANCHER. — Sous la férule de la SD de Sembrancher et plus particulièrement de M. Gérard Luy se tient chaque année, en juillet et août, l'exposition « Art et Artisanat d'Entremont ».

Cette année, quatre artistes exposent leurs œuvres. Tout d'abord , à tout seigneur tout honneur, M. le chanoine René Giroud, curé de Sembrancher, qui est là, fidèle depuis le début de l'exposition et qui présente des sculptures sur bois et des peintures sur verre. L'essentiel des œuvres exposées par M. le curé Giroud ont des connotations religieuses.

Mme Geneviève Bourquin, présente des peintures, où le paysage domine et est transposé avec une exquise sensibilité.

Une huile caractéristique de Mme Geneviève Bourquin.

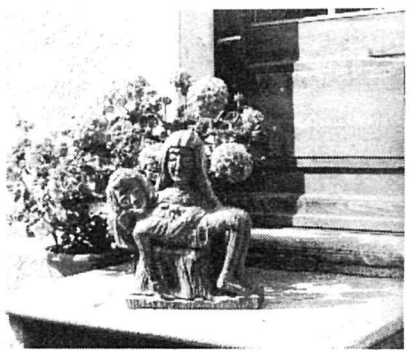

Une « piéta » de M. le chanoine René Giroud, pièce typique de son œuvre et de son style.

Mme Droz, conseiller communal et responsables des questions culturelles. M. Gérard Luy, dans une brève présentation des œuvres et des artistes, devait également faire quelques considérations sur l'art. Il devait insister sur le mérite de l'art populaire et de poser la question si l'art n'était qu'élitaire, son but serait-il atteint?

Une interrogation fort pertinente. (Ry)

Mme Danièle Cretton-Faval est une nouvelle venue à cette exposition et présente quelques pièces fort intéressantes. Les œuvres de Mme Cretton-Faval sont des bois gravés et des huiles.

Enfin, M. Mariano Moral, expose des dessins fort réussis, représentant des paysages de la région. Un de ses dessins illustre d'ailleurs l'affiche de cette exposition.

En tout pas moins de 130 œuvres sont présentées à la Maison de la Cure où se tient cette exposition qui durera jusqu'au 15 août. Elle sera ouverte de 15 heures à 18 heures, tous les jours, sauf le lundi.

Un détour par le chef lieu d'Entremont s'impose.

Lors du vernissage samedi, on notait la présence des artistes, de

Bois gravé de Mme Danièle Cretton-Faval représentant le hameau du Bioley sous le Catogne.

LES PROBLÈMES DU MARCHÉ DU BOIS

Nous reproduisons ci-dessous un article paru dans le journal **La Suisse** *et qui met en relief les problèmes auxquels sont confrontés les Industries suisses et valaisannes des scieries. Nous aurons l'occasion de revenir à plusieurs reprises sur les difficultés de ce secteur de notre économie.*

« L'Association suisse d'économie forestière, Soleure, qui représente les inspectorats cantonaux des forêts, emploie des méthodes semblables à celles de l'Opep», se plaignent de nombreux clients, parmi lesquels d'importantes scieries de Suisse. En effet, l'association fixe les prix des matières premières qu'elle livre — bois rond et grumes — apparemment sans tenir compte des conditions du marché suisse et international. C'est ce qui ressort d'un rapport que vient d'établir un important entrepreneur du bois, M. César Bompard, de Martigny.

Pour comprendre ce ras-le-bol, il faut savoir qu'en Suisse une scierie moyenne débite entre 3000 et 5000 m³ de grumes par an. Pour un scieur, deux points sont primordiaux concernant sa matière première: le prix et l'approvisionnement.

Le prix doit être aussi proche que possible des prix continentaux (pour rester concurrentiel). Quant à l'approvisionnement, il doit être assuré et régulier, car le bois est un matériau délicat qui supporte mal les intempéries et même s'il est empilé en forêt dans les règles de l'art, il faudra qu'il soit traité contre les champignons, etc.

DES PLAINTES PLUS VIRULENTES

Actuellement, une scierie à même de débiter quelque 5000 m³ de grumes par an exige une immobilisation de quelque 2,7 millions de francs, dont 1,6 million pour l'installation et le reste pour les machines et le cash flow.

Une telle scierie traite du bois qui coûte maintenant environ 210 francs par mètre cuve à la scierie. Etant donné que le rayon sur lequel sont faits les achats s'est agrandi, le coût du transport a augmenté lui aussi.

Les scieries se plaignent du mode de calculer le prix du bois, qu'elles n'estiment pas à même à leur assurer un revenu minimum.

Elles se plaignent également du niveau de formation professionnelle de nombreux chefs d'entreprise de scieries. Selon l'auteur du rapport cité: « On peut dire que les problèmes actuels des scieries sont beaucoup plus d'ordre économique que technique. Ils tiennent fréquemment à une connaissance insuffisante des prix de revient du sciage. La formation artisanale ne devrait plus exister, il faudrait rendre obligatoire, à tout chef ou responsable d'une scierie, la possession d'un certificat de capacité de scieur-machiniste, voire une maîtrise fédérale de scieur ».

CARENCE DES AUTORITÉS

Toutefois, ce qui irrite le plus les scieries est l'attitude de l'association citée. Celle-ci impose des prix pour la matière première qui donnent l'impression d'une totale méconnaissance de la situation financière et économique des scieries. A ce sujet, l'auteur du rapport fait une suggestion, que nous ne pouvons que soutenir: « Il serait fort souhaitable que les élèves ingénieurs forestiers de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, comme les élèves forestiers de Lyss, soient dans l'obligation, dans une période d'été, de suivre deux mois la vie et les rouages pour pouvoir être juges impartiaux d'une situation vécue. »

On reproche également à l'association de ne pas mettre à la disposition des scieries la quantité et la qualité de bois en grumes dont les scieurs ont besoin. Et on lui reproche aussi de chercher à forcer les prix indigènes en appauvrissant le marché par des restrictions de coupe et des exportations massives. Enfin, le niveau élevé du franc préoccupe fortement les scieries qui constatent que pour le bois, comme dans d'autres domaines, la Suisse est de 20 à 25% plus cher que ses voisins. Par contre, le marché où les scieurs vendent leurs produits, contrairement aux marchés agricoles, ne bénéficient d'aucune protection à l'importation.

Michael Wyler

2e trimestre 82

Résumé des décisions du Conseil municipal

COLLOMBEY-MURAZ. — Durant le 2e trimestre 1982, le Conseil municipal a délivré les autorisations de construire suivantes: villa M. Jean Finger à Collombey au lieu dit Guinchet, relais touristique SI en formation M. Gérard Jacquier à Collombey au lieu dit Pré Loup, villa M. Jean-Richard Birchler à Illarsaz, villa MM. Emmanuel Defago et Pierre Prados à Collombey au lieu dit Guinchet, villa-dépôt Palmer ACN SA, à Muraz au lieu dit Glariers, halle industrielle COTRAM SA à Collombey-le-Grand au lieu dit Reutet, agrandissement atelier-magasin à Collombey au lieu dit Pré Raye, sept villas M. Amédée Berrut à Collombey au lieu dit Guinchet, six villas M. Amédée Berrut à Muraz au lieu dit Pré Meunier, halle industrielle MM. Norbert Defago & Fils à Collombey-le-Grand au lieu dit Reutet, agrandissement d'une halle industrielle M. Angel Gonzales à Collombey-le-Grand au lieu dit Bovrey, villa M. Martino Caprani à Collombey au lieu dit Pré du Pont, transformation habitation M. Bernard Bussien à Muraz au lieu dit Carré d'Amont.

Le Conseil municipal:

— a adopté le plan de scolarité 1982-1983. Celle-ci débutera le lundi 30 août 1982 pour se terminer le samedi 18 juin 1983;
— a arrêté l'effectif des classes enfantines et primaires (inchangé) et désigne le personnel enseignant y relatif, Mlle Rausis, 2e primaire, est remplacée par Mlle Nathalie Burdevet d'Illarsaz;
— a procédé à l'engagement d'une apprentie d'administration en la personne de Mlle Ariane Tscherrig de Collombey;
— a fixé les points limites relatifs à l'exploitation de la Carrière de Collombey;
— a adopté le rapport de la Commission de sports et loisirs comportant notamment: l'organisation de la Fête nationale du 1er août, l'attribution des mérites sportifs, la réception de sociétés sportives ou culturelles en as de résultat dépassant le cadre local ou régional;
— a décidé la vente d'une parcelle de terrain d'environ 3000 m² à l'entreprise COTRAM SA à Collombey-le-Grand au lotissement industriel du Reutet;
— a décidé la réfection des façades de la Maison du Village à Muraz;
— a chargé la Commission de sports et loisirs de consulter la population au sujet de la création éventuelle de courts de tennis;
— a décidé de modifier les retraits de construction à l'intérieur des zones à bâtir. Les retraits par rapport à l'axe des routes et chemins publics sont réduits de 15 m à 10 m à l'exception de la zone d'habitation collective;
— a pris acte que le Conseil d'Etat a homologué le plan d'alignement de la rue de Pré Court à Muraz;
— a été informé que la commune de Monthey va entreprendre le reboisement de la carrière de la Rochette au-dessus de Muraz. Au préalable des matériaux seront prélevés afin de permettre l'aménagement de terrasse pour le reboisement;
— a pris connaissance du projet de correction de la route Monthey-Collombey-le-Grand-Illarsaz établi par le Service cantonal des ponts et chaussées, secteur Illarsaz-Collombey-le-Grand;
— a confié aux entreprises Carraux-Moret SA et Odilo Devanthéry la pose d'une chape et carrelage au vestiaire du bâtiment des classes du Centre scolaire (actuellement revêtement bitumineux);
— a pris acte que le Département des travaux publics du canton du Valais a décidé, avec l'accord de la Municipalité, la cancellation de la route entre Goilles et Corbier à proximité de l'usine Giovanola, suite à la construction de la route des Aunaires;
— a fixé en septembre prochain la journée du 3e âge organisée par les soins de la Commission des affaires sociales;
— a pris note avec intérêt que MM. Jean Brun et Fraco Pittier ont été qualifiés pour la finale du championnat du monde de tir à l'arc;
— a été informé que le Conseil d'Etat a homologué le nouveau règlement sur les constructions et les modifications apportées au plan de zones;
— a adjugé les travaux d'agrandissement du local d'engins du Centre scolaire;
— a confié à l'entreprise Carraux-Moret SA les travaux de réfection des captages des sources de Chemenaux;
— a arrêté le choix du système d'épuration pour le hameau d'Illarsaz. Préavis à l'intention du Service cantonal de la Protection de l'environnement;
— a étudié le raccordement en égouts du secteur du Narzon à Muraz;
— a pris connaissance du décompte définitif des travaux de pose de barrières automatiques aux passages à niveau de Collombey-le-Grand, AGIP et Pré Géroux. Le coût total se monte à Fr. 595 685.30, la subvention présumée est estimée à 196 576.—, charge nette 399 109.30;
— a fixé les contrats de location de terrains agricoles, propriétés de la commune et des paroisses, pour la période de 1982 à 1988;
— a pris connaissance du coût de construction des travaux de transformation de la cure de Collombey: devis 738 565.—, coût 725 815.70. A cela, il y a lieu de déduire les subventions cantonales et fédérales, demandes en cours.

Les séminaires de dégustation 1982 de l'OPAV

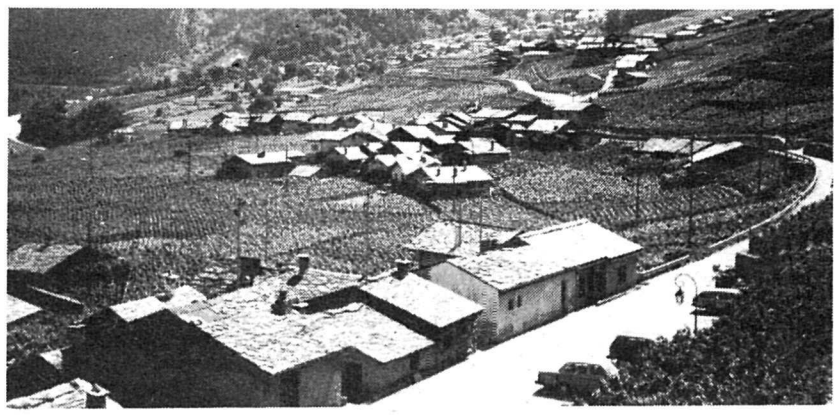

Le hameau de Plan-Cerisier

Dans le cadre des séminaires de dégustation mis sur pied par l'OPAV, la seconde édition vient de s'achever. Trente-six participants provenant de toute la Suisse alémanique ont participé à ce second séminaire qui s'est tenu aux Marécottes du jeudi 1er au samedi 3 juillet, dirigé par MM. A. Lugon Moulin et A. Darbellay, qui s'étaient adjoints plusieurs spécialistes. Les participants eurent non seulement la possibilité de découvrir la magnifique gamme des vins valaisans, mais également d'autres produits agricoles issus du terroir valaisan.

Le premier jour du séminaire fut consacré à une marche à travers le vignoble de Plan-Cerisier, suivie d'une visite de cave et d'un premier exercice de dégustation des principaux cépages. Durant le repas du soir, l'accent fut mis sur l'harmonie entre plats et crus valaisans.

Au cours de la journée du vendredi, ces hôtes assistèrent à une conférence-dégustation, conférence qui leur fit découvrir les différentes façons d'élaborer les vins rouges et blancs. Le repas de midi leur permit ensuite de déguster divers fromages d'alpage sous forme de raclette, le tout accompagné de six fendants issus de diverses régions.

Le samedi, les participants eurent l'occasion d'exercer la mémoire du goût en goûtant tout d'abord diverses eaux spécialement apprêtées. Puis une dernière dégustation fut consacrée aux différentes spécialités qui ont nom: *Arvine, Amigne, Ermitage, Malvoisie* et bien d'autres encore.

De telles rencontres connaissent de plus en plus de succès et les responsables de l'OPAV constatent avec grand plaisir que la moyenne d'âge des participants se situe, généralement, entre 30 et 40 ans. relevons de même que de nombreuses dames eurent également grand plaisir à découvrir nos vins.

Ces séminaires permettent ainsi non seulement de découvrir et d'apprécier les produits de la viticulture valaisanne, mais ils sont aussi l'occasion pour ces gens de dénicher de sympathiques régions de notre canton. Ainsi, concernant les participants, aucun ne connaissait encore le merveilleux petit hameau de Plan-Cerisier ou Les Marécottes.

Une fois de plus, il est démontré que tourisme et agriculture se doivent de collaborer pour le plus grand bien de notre économie valaisanne.

1982 NOUS SOMMES MÉDAILLE D'OR

VENTE SPÉCIALE/SOLDES

A TOUT PRIX, VOUS DEVEZ PROFITER DE NOS 3 ACTIONS

1. Un lot de marchandises au prix unique de 10.—
2. A tous nos rayons, des articles soldés à 50%
3. Rabais 30% sur la marchandise fraîche — non soldée — (voir étiquettes jaunes)

des rayons confection dames-hommes-enfants - pullovers dames - chaussures

Au plus vite, votre visite s'impose

naturellement Gonset

17 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE

A ces prix, la marchandise partira très vite!

VALAIS PÊLE-MÊLE

AVANT-PROJET DE LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Evêque de Sion répond à la consultation

Nous pensons utile d'informer le public sur la réponse de Mgr Schwéry au Département de l'instruction publique concernant l'avant-projet de loi scolaire. La réponse se limite aux domaines de la loi qui touchent directement l'Eglise: la mission générale de l'école, les relations de l'école avec les Eglises, l'enseignement religieux et l'animation spirituelle à l'école et, dans une certaine mesure, la formation des maîtres.

L'avant-projet est globalement satisfaisant, il reconnaît le rôle des Eglises et il leur donne les moyens d'agir. Toutefois le texte comporte des imprécisions et des ambiguïtés de nature à susciter des interprétations différentes dans l'application de la loi.

MISSION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

L'article 3 définit la mission de l'école, en référence à la famille et il énumère les différents buts assignés à l'école. Un des buts est ainsi formulé: «répondre aux besoins spirituels et religieux de l'élève dans une perspective chrétienne et dans le respect de la liberté de croyance et de conscience». (art. 3 litt. b)

La réalisation de ce but concerne-t-elle l'école dans son ensemble ou uniquement les Eglises? Nous pensons que la première hypothèse correspond à l'intention des auteurs de l'avant-projet, dans ce cas le texte manque de clarté.

Même s'il confie aux Eglises l'enseignement religieux et l'animation spirituelle, l'Etat est concerné par la dimension chrétienne de l'école et il se préoccupe de la formation intégrale des enfants, donc aussi de la formation religieuse et spirituelle.

La neutralité scolaire étant une vue de l'esprit, la «couleur» de l'école doit être mentionnée explicitement. Et nous pensons que les Valaisans, dans une grande majorité, tiennent au caractère chrétien de leur école.

RELATIONS DE L'ÉCOLE AVEC LES ÉGLISES

L'article 6 affirme que l'école et les Eglises sont des partenaires ayant des responsabilités spécifiques à l'égard des élèves, que les Eglises sont responsables de l'enseignement religieux et de l'animation spirituelle dans les écoles. Puis le texte reconnaît la compétence des Eglises «pour définir les objectifs, les programmes, les moyens pédagogiques et didactiques de l'enseignement religieux, dans les limites de la présente loi.»

Cet article est très positif; nous souhaitons cependant que la loi exprime plus explicitement que l'enseignement religieux et l'animation spirituelle constituent une dimension naturelle de l'école et que pour la réaliser l'école recherche la collaboration des Eglises.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX ET ANIMATION SPIRITUELLE A L'ÉCOLE

L'enseignement religieux fait partie du programme scolaire, c'est là une conséquence logique de la mission de l'école qui se propose la formation intégrale de l'enfant. Comme il se doit dans ce domaine, la liberté de décision est garantie aux parents et aux jeunes à partir de 16 ans.

Qui assumera l'enseignement religieux et l'animation spirituelle? L'avant-projet offre aux Eglises des possibilités plus larges que la loi de 1962. Mais ici aussi nous relevons une ambiguïté dans le texte, en effet, on peut avoir l'impression que les maîtres de classe sont relégués à l'arrière plan.

Il est équitable de reconnaître à un maître le droit de renoncer à donner l'enseignement religieux pour un motif de foi ou parce qu'il s'estimerait incompétent. Mais nous avons des motifs de penser que les maîtres de classe, dans une très large proportion, font volontiers la catéchèse. Leur situation est très favorable, en raison de leur connaissance des enfants et des contacts quotidiens qu'ils ont avec eux. Nous comptons sur la collaboration des maîtres de classe et nous apprécions la possibilité qui nous est accordée d'envoyer à l'école des catéchistes pour aider les maîtres ou pour les remplacer dans les cas de désistement.

Nous souhaitons que la loi exprime plus clairement que l'enseignement religieux est partie intégrante de l'école et que par conséquent il requiert la collaboration des maîtres, des autorités scolaires et des Eglises.

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Un seul avis est formulé dans ce domaine, il concerne l'Ecole normale. A notre avis, l'Ecole normale prépare très bien les candidats à l'enseignement primaire dans tous les domaines, aussi bien culturel que pédagogique. Qui regarde l'Ecole normale sans préjugés et en connaissance de cause reconnaît qu'elle a su progresser et s'adapter aux exigences actuelles. La maturité pédagogique délivrée par l'Ecole normale permet l'accès à la plupart des facultés universitaires.

Nous regrettons que l'avant-projet fasse à l'Ecole normale une place qui équivaut à sa suppression à court terme. Réduite à quatre ans, l'Ecole normale délivrerait un certificat qui n'ouvrirait qu'une seule porte, celle de l'Institut pédagogique.

Les autres types de maturité ne donnent pas du tout la formation de base nécessaire à l'enseignement primaire. D'autre part, le risque est grand de voir s'acheminer vers l'Institut pédagogique des candidats porteurs d'un diplôme de maturité, mais qui n'ont ni le courage ni les capacités d'affronter l'université.

Nous craignons que la formule présentée par l'avant-projet aboutisse à une baisse du niveau des maîtres de l'école primaire. On reconnaît volontiers la valeur de notre école primaire, dès lors pourquoi envisager une réforme si fondamentale dans la formation des maîtres? Il serait plus logique et plus simple d'améliorer ce que nous possédons actuellement.

La chancellerie épiscopale

15e Tir cantonal à St-Maurice

LES ORGANISATEURS REMERCIENT

Le 15e Tir cantonal valaisan s'est achevé dimanche soir à 19 heures, après treize jours de compétition, ponctués par la Journée officielle et le Concours d'armée. A la grande satisfaction des responsables, tout s'est parfaitement déroulé et aucun accident n'est à déplorer, alors même que plus de 9000 tireurs ont afflué dans les stands de Vérolliez, Châble-Croix, Les Evouettes, Martigny et de... Lavey. La devise «Sérieux, accueil, bénévolat» s'est pleinement réalisée et l'on peut d'ores et déjà affirmer que le 15e Tir cantonal valaisan a connu un succès total. Le dévouement inlassable et la bonne volonté de tous ceux qui, de près ou de loin, ont été associés à cette fête de tir ont très largement contribué à ce magnifique résultat. Aussi le comité d'organisation tient-il à exprimer ici ses sincères remerciements à toutes les autorités, sociétés, entreprises, groupements et personnes, de leur appui, de leur générosité et de leur concours.

Cake à la framboise

UNE RECETTE DE L'OPAV

Ingrédients pour un cake de 8-12 tranches: 1 kg de framboises; 3 à 4 c. de sucre; le jus d'un citron; un saladier de crème à la vanille plus épaisse qu'à l'ordinaire; 2 à 3 dl de crème; un grand paquet de zwieback.

Préparation: Les framboises triées et préparées seront légèrement écrasées à la fourchette (épargnez les plus jolies d'entre elles pour la garniture). aspergez-les de jus de citron. Saupoudrez-les de sucre et mettez-les de côté. Choisissez un grand moule à cake et foncez-le de papier d'aluminium. Sur ce papier, disposez une couche de zwieback que vous tartinerez avec la spatule, d'une épaisse couche de crème à la vanille panachée de crème Chantilly. Sur celle-ci, ajoutez une couche de framboises sucrées, une nouvelle couche de zwieback jusqu'à épuisement des ingrédients, en terminant par des zwiebacks. Recouvrez ce cake de papier d'aluminium et placez-le dans le réfrigérateur, l'y laissant séjourner une nuit durant. Peu avant de servir, retourner le cake et garnissez-le de crème blanche fouettée et de framboises que, la veille, vous aurez mises de côté.

Pour faciliter votre coup de fil de l'étranger

L'établissement de communications téléphoniques aussi bien à partir qu'à destination de l'étranger est devenu chose aisée, grâce notamment au développement de la sélection automatique.

Toutefois, des erreurs dans la composition des numéros ne sont pas à exclure, spécialement lors de la sélection des divers indicatifs. Ainsi, pour les communications de l'étranger à destination de la Suisse, il faut composer successivement l'indicatif international, l'indicatif du pays, l'indicatif du groupe de réseaux sans le 0 et enfin le numéro de l'abonné appelé.

A partir de certains pays, il convient d'attendre le signal musical dit son de renvoi; ce signal devant intervenir entre la sélection de l'indicatif international et celle de l'indicatif de notre pays qui est le 41.

Aussi, l'entreprise des PTT a-t-elle jugé opportun d'éditer, à l'intention des vacanciers et autres voyageurs, une petite formule mode d'emploi comprenant quelques conseils bienvenus et surtout les indicatifs à composer pour atteindre la Suisse à partir des divers pays d'Europe et d'outremer connaissant la sélection automatique dans le trafic téléphonique international.

Ce précieux aide-mémoire peut être obtenu *gratuitement* **auprès du Service de la clientèle de la Direction d'Arrondissement des Téléphones de Sion. Et pour ce faire, un simple coup de fil suffit... au (027) 21 94 53.**

Bon voyage!

Vallée où le Rhône a son cours...

C'est le refrain que tout Valaisan chante avec plaisir en quelque endroit de la planète où il se trouve, la fibre patriotique étant bien implantée dans son cœur.

Ce Rhône, symbole de l'union, possède le caractère des habitants de ce pays: calme et tranquille, il peut devenir bouillonnant et sortir de ses rives. L'histoire du canton est émaillée de ces événements qui provoquèrent certains dégâts et modifièrent, parfois, la géographie de certains lieux.

Depuis que les barrages ont servi de soupape de sécurité, les crues sont moins dangereuses, les inondations pratiquement reléguées dans le domaine des souvenirs.

Cela ne veut pas dire que le Rhône est entré dans l'oubli et que l'on n'entend plus parler de lui, bien au contraire! Un nouvel épisode de son histoire vient de se dérouler à Sion où l'on a annoncé la création d'une société Hydro-Rhône S.A. dont le but principal est d'installer des usines électriques au fil de l'eau, cela promettant une dizaine de barrages de Chippis au Léman.

L'électricité, bien précieux par excellence, constitue le 35% de la consommation totale d'énergie du canton, le 33% étant constitué par les combustibles liquides, le 16% par les carburants, le 15% par le gaz et le 11% par d'autres sources d'énergie (chiffres de 1980).

Le canton produit environ 10 milliards de kWh par an, en grande majorité provenant du secteur hydro-électrique, les centrales thermiques arrivant à 400 millions de kWh au total.

Les tendances actuelles étant à l'économie et à la substitution d'énergies nouvelles à celles qui provoquent des crises internationales ou qui peuvent manquer en cas de conflit, les Valaisans analysent toutes les possibilités qu'ils ont de produire encore plus. Dans les vallées, de nombreux barrages se sont implantés et les solutions sont rares ou trop onéreuses.

Reste le Rhône, ce fleuve endigué et qui a subi quelques transformations de son lit pour que puissent s'implanter certains ouvrages. Ce fleuve que les écologistes surveillent de près et protègent par tous les moyens: ils ont déjà levé l'oreille depuis que des projets de centrale sont connus...

Les explications de la conception directrice de l'Etat, au sujet de l'aménagement du Rhône, apportent d'intéressants renseignements.

Aujourd'hui, le Rhône, de Finges au Léman, presque définitivement régularisé dans son débit d'hiver grâce à tous les ouvrages de retenue maintenant exécutés dans les vallées latérales, pourrait fournir quelque 700 millions de kWh par an (part de notre canton 500 millions kWh) moyennant la construction de plusieurs retenues créées à même le fleuve. A ce jour, les cantons de Vaud et du Valais ont arrêté le programme des études et démarches administratives qui restent encore à entreprendre afin de pouvoir, dans un proche avenir, prendre la décision de passer à réalisation.

La conception des dix ouvrages échelonnés sur le parcours du fleuve va être non seulement actualisée au sens économique du terme, mais encore repensée sur le plan technique pour tenir compte du progrès de la science et des exigences de l'écologie. Deux principes fondamentaux ont été retenu visant l'un à réaliser tous les paliers de manière identique et l'autre à harmoniser un mode d'exploitation centralisé, unique et appliqué à l'ensemble des paliers. Ainsi devrait prendre corps au terme des épreuves d'enquête et de consultation, dès 1984, une réalisation qui tienne compte, à tous égards, des différents intérêts en présence.

Les Forces Motrices Valaisannes, créées voici quelques années, prennent une ampleur réjouissante et lorsque certaines réalisations seront arrivées à terme — la naissance de Hydro-Rhône S.A. en constitue la promesse — les Valaisans pourront, une fois de plus chanter leur beau Rhône, même si le cours du fleuve prend une nouvelle cadence.

Robert Clivaz

SIERRE

Les soirées sierroises ont 20 ans...

La formule des **Soirées sierroises**, imaginées par l'actuel président de la Société de développement de Sierre et Salquenen en 1962, fêtera donc ses vingt ans d'existence cet été.

Si elle a souvent été critiquée, cette formule n'en a pas moins fait école dans de nombreuses stations du pays, sinon à l'étranger.

L'idée de base visait à une animation de la cité, durant la saison touristique, dans l'optique de permettre aux hôtes de passage ou en séjour de mieux s'intégrer, partant de mieux comprendre l'âme du pays.

Une condition essentielle de succès, maintenue depuis la première, résidait dans la gratuité des spectacles, lesquels sont réservés — en priorité — aux groupes folkloriques, musicaux ou d'expression du Valais.

Au début, quelques balbutiements et tâtonnements; un emplacement inadéquat et trop exigu, une scène trop petite, l'absence de chaises, un manque de spectateurs par crainte d'avoir une entrée à payer, en bref, toute la panoplie nécessaire à un rôdage. Ensuite? Le succès, puisque l'on a enregistré la présence de 1500 personnes, avec des cars en provenance de Crans, de Montana, de Loèche-les-Bains, d'Anzère ainsi q'une cohorte impressionnante d'indigènes.

D'agréables surprises aussi, comme ces propositions de grands groupes de fanfare ou de chorale américains aux prestations inoubliables. Avec le temps donc, les Jardins de l'Hôtel de Ville ont été aménagés de manière à permettre des productions de qualité dans un cadre merveilleux.

PROGRAMME

16 juillet à 20 h. 30: Tambours et Fifres Sierrois et Chœur des Patoisans de Sierre.

23 juillet à 20 h. 30: «Stubete» Ländlermusik, groupes musicaux traditionnels de Sierre et du Haut-Valais.

1er août à 20 heures: Fête nationale. Productions et feux d'artifice à la Plaine Bellevue.

6 août à 20 h. 30: Présentation du film de la course Sierre-Zinal et Fifres et Tambours d'Anniviers.

9 août à 20 h. 30: Concert d'orgue et trompette par Henri Paget et Jean-Claude Jorand. Eglise Sainte-Catherine (concert payant).

13 août à 20 h. 30: Armagh Pipers, groupe folklorique irlandais (folk).

20 août à 20 h. 30: «Les Bletzettes», groupe folklorique de Champlan.

Galerie Fontany à Vercorin

RÉTROSPECTIVE DE L'OEUVRE SCULPTÉE D'ANDRÉ-P. ZELLER

Du 11 juillet au 15 août, la Galerie Fontany, à Vercorin, expose plus de soixante œuvres sculptées d'André-Paul Zeller. Il s'agit de l'exposition la plus importante jamais consacrée à cet artiste. Parmi les soixante œuvres présentées, on peut voir notamment: dix hydromobiles, trois éoliennes, deux mobiles mécaniques, cinq œuvres sonores, quatre œuvres monumentales.

A.-Julien Prina expose au Château de Villa

Cet été, la Fondation du Château de Villa, à Sierre, présente les créations (paysages, portraits, nus, natures mortes) d'André-Julien Prina. Cette exposition, dont le vernissage a eu lieu samedi en fin de journée, est d'autant plus intéressante à découvrir que l'ensemble de l'œuvre d'André-Julien Prina a été conservée jalousement pendant plus de quarante ans dans le grenier d'un collectionneur genevois.

ASSEMBLÉE

... de l'Association pour le bien des aveugles du Valais romand

L'assemblée générale de la dite association aura lieu le vendredi 16 juillet à 18 h. 30 au Casino Etoile (1er étage), à Martigny. Ordre du jour statutaire.

Prise de position des Routiers suisses concernant la décision du Conseil des Etats au sujet de la taxe poids-lourds

Réuni en assemblée le 26 juin dernier à Zurich, sous la présidence de M. Walter Schopfer, le comité central des Routiers suisses a pris acte avec consternation de la décision du Conseil des Etats concernant la taxe poids-lourds.

Dans un premier temps, il remercie tous les parlementaires qui ont combattu ce qui ne sera rien d'autre qu'un renchérissement d'une part et qui, d'autre part, ne réglera qu'imparfaitement les problèmes de la politique des transports et notamment le déficit chronique des CFF.

Il constate ensuite que l'entrée en matière a été votée de manière extrêmement serrée: 21 voix pour et 20 voix contre. Ce qui laisse sans autre supposer que l'on est bien loin du concensus général sur la question.

Le comité central des Routiers suisses s'étonne d'autre part que le Conseil des Etats n'ait pas jugé utile d'attendre le rapport d'une commission d'experts tendant à prouver que le compte routier n'est qu'un alignement juste de chiffres faux... ce qu'il a d'ailleurs toujours dit!

Il constate de plus que la trop célèbre politique du compromis se retourne une nouvelle fois contre les moyennes et petites entreprises et que, à travers les taxes admises, elle se retournera contre le peuple. A preuve, la bonne volonté manifestée en automne dernier par l'association faîtière des transports acceptant une taxe annuelle d'environ 3000 francs n'aura servi finalement que de «rampe de lancement» à une taxe kilométrique dix fois plus forte, telle que présentée par le Conseil fédéral et, aujourd'hui, admise et prévue dès 1990 par le Conseil des Etats.

En conclusion: les Routiers suisses ont placé l'été touristique sous le signe d'une campagne nationale intitulée **Gentlemen 1982**. Ils s'en tiendront à ce sourire-là jusqu'à fin septembre et mettront tout en œuvre pour faciliter la fluidité du trafic estival. Par contre, dès la rentrée, si l'autorité politique et compétente devait persévérer dans la conception soi-disant globale des transports, ils se réservent le droit de mieux défendre leurs intérêts. Car, au-delà de l'inévitable renchérissement des produits de première nécessité tels que le beurre, le pain, le lait, la viande, etc. qu'entraînera la taxe poids-lourds, il y aura encore et tout aussi inévitable une très néfaste influence sur les salaires et conditions de travail des chauffeurs comme, immanquablement aussi une chute sensible au niveau des postes d'emplois. En donnant le feu vert à une taxe poids-lourds, le Conseil des Etats n'a fait que voter un net renchérissement du coût de la vie et n'a même pas réussi à apporter une solution au cancer gestionnaire des CFF pas plus qu'au problème lancinant des caisses vides de la Confédération. Il s'agit une fois de plus d'une décision à l'emporte-pièce qui, loin de régler les problèmes, en crée de nouveaux en mettant en péril une branche nationale économique encore saine.